

LE "SYNDROME HAÏTIEN" ? ? ? UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE S'IMPOSE.

Jocelyne Bonnefil

Depuis environ six ans, on note un phénomène particulier dans les cliniques orthophoniques et pédopsychiatriques montréalaises: un pourcentage sans cesse croissant **d'enfants d'origine haïtienne nés au Québec souffrent de troubles très graves et persistants de la communication verbale**. Selon une échelle croissante de gravité, ils sont diagnostiqués dysphasiques, audimuets, autistes. Par la suite un grand nombre de ces enfants se retrouvent dans le circuit scolaire parallèle, classes ou écoles spéciales où ils sont surreprésentés.

A titre d'exemple, en avril 1993, dans la clinique de jour du secteur St-Michel de l'hôpital Rivière-des-Prairies, leurs 6 enfants dysphasiques étaient tous d'origine haïtienne; dans le secteur Montréal-Nord, les enfants nés de parents d'origine haïtienne constituaient 80% des dysphasiques. L'école Marc-Laflamme, rattachée au même hôpital, reçoit des enfants dont le diagnostic varie entre l'autisme, la dysphasie ou la psychose; 50% de la clientèle de cette école est formé d'enfants de familles immigrantes haïtiennes. Au Centre des audimuets de l'hôpital Ste-Justine, durant l'année scolaire 92-93, dans le groupe des 4 ans, on dénombrait 3 enfants haïtiens sur 6; dans les groupes des plus âgés, il y en aurait moins, soit 1 par groupe. Les intervenants de ce Centre nous rapportaient que, d'année en année, ce phénomène de surreprésentation des enfants haïtiens s'accroissait. En 92-93, dans les classes d'autistes du Centre St-Pierre-Apôtre de la C.E.C.M., où sont scolarisés des enfants ayant en plus une déficience intellectuelle, 11 enfants sur 16 sont de familles immigrantes haïtiennes. Ces données, et d'autres semblables, nous permettent d'estimer qu'à Montréal actuellement environ 25% des enfants diagnostiqués dysphasiques (ou audimuets) sont de famille haïtienne; dans le cas des enfants autistes, le pourcentage pourrait aller jusqu'à 40%. Pourtant la communauté haïtienne ne comprendrait qu'environ 40 000 personnes dans la région de Montréal (Lamotte, 1985; Piché, Larose et Labelle, 1983, cités par C. Sabatier et M. Tousignant, 1990), soit à peu près 4% de la population montréalaise.

La situation décrite est d'autant plus surprenante que le taux moyen de prévalence de ces pathologies est de 4 sur 10 000 pour l'audimutité (*Rapport MEQ-MSSS sur l'audimutité*, 1988) et de 4 à 5 sur 10 000 pour l'autisme (*Manuel diagnostique et statistiques des troubles mentaux*, DSM III-R, page 39). Pourtant, le taux de prévalence en Haïti, pays d'origine des parents, serait le même que partout ailleurs dans le monde, selon des renseignements obtenus, à Port-au-Prince, du *Centre D'éducation Spéciale*, constitué d'une équipe multidisciplinaire moderne qui sillonne le pays. D'ailleurs, on constate avec intérêt que des problèmes de cet ordre, n'ont jamais été signalés chez les enfants immigrants haïtiens, donc nés en Haïti (comme, par exemple, ceux venant des classes d'Accueil de la C.E.C.M.). Il n'est donc pas plausible d'évoquer une possible cause génétique. Il semble s'agir, apparemment, d'un problème associé au vécu migratoire de certains parents créolophones haïtiens.

Une autre observation associée au phénomène constitue aussi une curiosité. Il semblerait que la majorité des enfants de famille haïtienne qui sont diagnostiqués dysphasiques présenterait à des degrés divers un même syndrome¹, soit le syndrome sémantique-pragmatique, caractérisé par une compréhension verbale limitée, une utilisation inadéquate du langage en contexte, une écholalie immédiate ou différée, de la persévération et un langage expressif peu perturbé au plan de la forme.

¹ C'est au neurologue I. Rapin qu'on doit de distinguer la dysphasie en six tableaux cliniques distincts. Cette approche est largement répandue au Québec (M. Samson, 1993).

(I. Rapin 1988, citée par M. Samson, 1993, in *Mise au point sur l'Audimutité*). Il est frappant que les symptômes de l'autisme - autre pathologie diagnostiquée chez les enfants de famille haïtienne - s'apparentent à ceux du syndrome sémantique-pragmatique, avec des manifestations plus aiguës, auxquelles s'ajoutent des désordres psychiques. Il faut donc se demander si ces deux diagnostics donnés aux enfants de famille haïtienne seraient conditionnés par un certain nombre de causes communes?

L'INTÉRÊT D'UNE TELLE RECHERCHE :

Tous les intervenants rencontrés, orthophonistes, médecins, travailleuses sociales, responsables de garderies, professionnels haïtiens dans le domaine de la santé et de l'éducation (rencontre du 4 mai 1993, au bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal) déclarent unanimement qu'il est urgent de faire la lumière sur ce phénomène et de le corriger. L'objectif premier de cette recherche serait donc de découvrir les facteurs, environnementaux ou autres, qui engendrent de si graves désordres de la communication chez beaucoup d'enfants de familles immigrantes haïtiennes. **Cela nous permettrait d'établir des programmes de prévention.**

Par ailleurs, cette recherche implique des enjeux cliniques et théoriques non négligeables.

– Elle permettra de **faire la lumière sur la part qu'occupe la dimension ethnoculturelle dans l'évaluation et le traitement des troubles de la communication.**

– Elle pourra enrichir le débat entourant **les causes environnementales ou neurologiques de la dysphasie qu'on explique souvent par un dysfonctionnement cérébral, sans que la preuve en ait été faite dans la majorité des cas.** (J. Stark, 1980 in *Mise au point sur l'audimutité* de M. Samson, 1993).

RÉSUMÉ DE LITTÉRATURE PERTINENTE AU SUJET

Apparemment, il n'y a rien dans la littérature touchant directement ce phénomène. Toutefois, une psychologue haïtienne de New-York, M. Noël Roumain (1989), en étudiant le développement de la fonction narrative chez des enfants de familles immigrantes haïtiennes, découvre accidentellement une situation qui apparaît semblable à celle que l'on constate ici. Dans un échantillon d'une quarantaine d'enfants de 3 à 5 ans, 2 à 3 enfants sur 10 ne peuvent s'exprimer en aucune langue. **Selon son hypothèse, qui reste à confirmer, il s'agirait d'enfants qui, à l'âge où on apprend à parler, ont été empêchés d'utiliser la langue que les parents utilisent le mieux, le créole. Il en découlerait des difficultés de langage et de la pensée. M. N. Roumain présume que des dommages psychologiques et linguistiques sont causés aux enfants par les attitudes sociolinguistiques des parents créolophones (M. Noël Roumain, 1981 in *Enfants de migrants haïtiens en Amérique du Nord*)**

Ces attitudes auxquelles elle réfère touchent la dévalorisation du créole, qui s'inscrit dans l'histoire sociale et politique haïtienne. M. St-Germain (1988), dans un ouvrage bien documenté, *La situation linguistique en Haïti*, réalisé pour le Conseil de la langue française au Québec, expose la situation de diglossie en Haïti où français et créole se font la lutte. Le créole, langue commune à tous les Haïtiens, était autrefois la langue de l'esclave et, jusqu'à récemment, n'était qu'une langue orale. Le français était la langue des maîtres, puis de la classe dominante et instruite. Le créole a donc été dévalorisé parce qu'identifié à la condition de ceux qui le parlaient, devenant synonyme de pauvreté, d'analphabétisme. Les Haïtiens créolophones, ayant subis une longue et constante dévalorisation de leur langue maternelle, ont fini par la considérer eux-mêmes comme une langue inférieure. Pourtant seulement 10% de la population est capable de communiquer en français. Aussi, selon Jeanne Philippe

(1975), citée par Michel Saint-Germain, certaines maladies mentales pourraient résulter du stress linguistique provoqué par le fait sociologique que, pour l'Haïtien, savoir parler français est une preuve de statut social et d'instruction et parler créole est un signe de statut inférieur.

Il y a lieu d'établir un certain parallèle entre la situation qui nous occupe et le domaine de l'alphabétisation en Haïti. L'alphabétisation des masses a été ralentie et s'est sans cesse heurtée au problème linguistique haïtien de diglossie. Faut-il alphabétiser dans la langue internationale, le français, ou dans la langue vernaculaire, le créole? On finit par se rendre compte (UNESCO 1948) que le créole, étant l'outil d'expression de la pensée pour la majorité des Haïtiens, devait être utilisé comme langue pour l'acquisition des premières connaissances et qu'«un individu alphabétisé en une langue qui lui est sienne est mieux armé pour attaquer une autre langue» (E. Paul, 1965, ancien directeur technique de l'Office national d'éducation communautaire en Haïti). L'alphabétisation s'est faite dès lors en créole, avec succès.

Notons que la situation linguistique en Haïti est en train de changer. Depuis la fin des années 70, il existe un vaste mouvement de reconnaissance officielle du créole et de son usage élargi dans la vie publique et sociale. Son statut de langue vernaculaire et véhiculaire est aujourd'hui reconnu. Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, la constitution du 27 août 1983, lui a donné un statut de langue nationale, à côté du français, et depuis le 29 mars 1987, un statut de langue officielle, toujours à côté du français.

Un article de C. Sabatier et M. Tourigny dans la revue P.R.I.S.M.E., (1990, vol. 1, no 2) intitulé *Écologie sociale de la famille immigrante haïtienne* décrit l'impact de l'immigration sur les structures familiales et les pratiques éducatives des familles haïtiennes vivant à Montréal. Guidés par des modèles anthropologiques, les auteurs montrent comment certaines coutumes éducatives adaptées au contexte du pays d'origine ne répondent plus aux conditions du nouvel environnement, de nouvelles adaptations devenant nécessaires. Ils se servent du modèle culturel et écologique d'Ogbu (1981) pour aider à comprendre ce qui guide les pratiques éducatives et l'idée que se font ces familles immigrantes de ce qu'est la réussite souhaitée pour leurs enfants.

Dans le même ordre d'idée, un article intitulé "L'enfant haïtien et sa culture" publié en 1981 par le Centre de recherche Caraïbes, par M. Villefranche montre comment les mêmes pratiques éducatives utilisées par les parents haïtiens ont un impact différent en contexte de migration et en Haïti. **Un facteur important, est la présence dans le pays d'origine de la famille élargie, où “ le quartier, les tantes, les oncles, les cousins, les grands-parents, sont autant de parents à la disposition de l'enfant ”. Donc, d'autres ressources viennent atténuer ou équilibrer les effets des pratiques parentales, alors que dans le contexte de migration, l'enfant «se retrouve prisonnier d'une famille unique... L'enfant est livré aux parents et attend tout d'eux».** À titre d'exemple, une coutume telle que l'autorité arbitraire des parents aura un poids différent selon qu'elle est vécue en Haïti ou à Montréal. L'impact de ce changement de contexte sur les apprentissages psycholinguistiques et sociaux reste à évaluer.

CONCLUSION

Il n'est pas vain d'envisager des programmes de prévention s'adressant aux parents haïtiens, car «les expériences de travail antérieures avec la communauté haïtienne montrent que, lorsque le travail est adapté aux conditions de vie particulières et aux modes d'expression des immigrants haïtiens, les parents sont très désireux de participer et montrent une bonne capacité de changement» (Sabatier et Tourigny, 1990, p. 37). On peut citer comme exemple le succès obtenu par l'équipe de "Ti-pied zorange

monté" pour revaloriser la culture originelle (M. Villefranche, 1981). De plus, la communauté haïtienne de Montréal est dynamique, elle compte des centaines d'associations. «Bien plus, elle montre le désir de prendre activement en charge ses propres problèmes et d'essayer, de concert avec les organismes québécois, des solutions qui lui conviennent» (C. Sabatier et M. Tourigny, 1990, p. 37).

15 juillet 1993

BIBLIOGRAPHIE

Fay, W.H., Schuler, A.L. *Emerging language in autistic children*. Baltimore: Language intervention series, University Park, 1980.

Noël-Roumain, M. Une interprétation psychologique du mélange des langues chez un enfant haïtien à New-York. Montréal: in C. Pierre-Jacques, ed, *Enfants de migrants haïtiens en Amérique du Nord*. Centre de recherches Caraïbes, Université de Montréal, 77-83, 1982.

Roumain, M.-N. *A developmental study of event representation in haïtian children*. New-York: Dissertation Abstract International, 1989.

Sabatier, C., Tourigny, M. L'écologie sociale de la famille immigrante haïtienne. Montréal: *P.R.I.S.M.E.* 2, 1991

Samson, M. *Mise au point sur l'audimutité*. Montréal: La commission des Ecoles Catholiques de Montréal, service des études, 1993.

St-Germain, M. *La situation linguistique en Haïti*. Quebec: Institut national de recherche sur l'avenir du français. Bibliothèque nationale du Quebec, 1988.

Villefranche-Brès, M. L'enfant haïtien et sa culture. Montréal: in C. Pierre-Jacques, ed, *Enfants de migrants haïtiens en Amérique du Nord*, Centre de recherche Caraïbe, 97-100. 1982.